



**HAL**  
open science

## Genre et espaces du temps libre

Yves Raibaud

► **To cite this version:**

Yves Raibaud. Genre et espaces du temps libre. L'Information géographique, 2012, Volume 76, pp.40-56. <hal-00713967>

**HAL Id: hal-00713967**

**<https://hal.science/hal-00713967v1>**

Submitted on 3 Jul 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

# Genre et espaces du temps libre

Volume 76 de la revue « L'Information Géographique »  
Armand Colin, juin 2012, p. 40 à 56

Yves Raibaud, géographe, maître de conférences [HDR]  
Université de Bordeaux, ADES-CNRS. [y.raibaud@ades.cnrs](mailto:y.raibaud@ades.cnrs)

## Résumé.

*La civilisation des loisirs a des conséquences sur la transformation et la requalification des espaces. Cet article se propose de mettre ces changements « à l'épreuve du genre » en montrant comment ils s'inscrivent dans une continuité historique d'espaces marqués par la ségrégation des sexes, la domination masculine et les stéréotypes de genre, mais aussi par l'émergence d'espaces utopiques de mixité, d'égalité et de tolérance à la diversité. En préambule il sera nécessaire de s'interroger sur les liens qui existent entre corps, genre et espace. Le temps libre sera présenté ensuite comme une mutation importante des sociétés modernes et postmodernes. Sur le corps/espace/temps ainsi décrit, la trame historique fait apparaître la reproduction des rapports de genre mais aussi les mécanismes et les institutions historiques qui tentent d'arracher ces invariants à l'histoire. Quelques exemples empruntés à la géographie du temps libre (lieux sportifs, plages, espaces publics de loisirs urbains) permettent d'illustrer le propos. Le fait d'intégrer la variable sexe/genre à l'analyse des espaces du temps libre peut ouvrir des perspectives innovantes pour une géographie qui serait à la fois sociale et culturelle.*

A partir des années 1970 des travaux innovants<sup>1</sup> mettent en valeur le rôle croissant de la civilisation des loisirs et ses conséquences sur la transformation et la requalification des espaces. Sports de nature, équipements de loisirs, chemins de randonnées, tourisme de masse, festivals ou événements sportifs internationaux placent la question du temps libre au cœur de la recomposition économique et sociale des territoires. Cet article se propose de mettre ces changements « à l'épreuve du genre » en montrant comment ils s'inscrivent dans une continuité historique d'espaces marqués par la ségrégation des sexes, la domination masculine et les stéréotypes de genre, mais aussi par l'émergence d'espaces utopiques de mixité, d'égalité et de tolérance à la diversité.

En préambule il sera nécessaire de s'interroger sur les liens qui existent entre corps, genre et espace : d'une part pour reconsidérer les frontières et les relations entre le corps et ce qui l'entoure, d'autre part pour faire « l'anamnèse d'une constante cachée » (Bourdieu, 1998), la séparation homme/femme, qui structure profondément l'organisation de l'espace.

Le temps libre sera présenté ensuite comme une mutation importante des sociétés modernes et postmodernes. En dépassant en durée le temps de travail (mais aussi le temps physiologique et le temps domestique) le temps libre est devenu au XX<sup>e</sup> siècle un facteur de réorganisation des espaces et de leur valeur d'échange, mettant en tension de nouvelles « lutte des places », mais organisant aussi de nouveaux régimes de relations légitimes acceptées par le plus grand nombre.

Sur le corps/espace/temps ainsi décrit, la trame historique fait apparaître la reproduction des rapports de genre (séparation des sexes, domination masculine, naturalisation des rôles sexués, hétéronormativité<sup>2</sup>) mais aussi les mécanismes et les institutions historiques qui tentent d'arracher ces invariants à l'histoire. Quelques exemples

<sup>1</sup> En France Joffre Dumazedier, Jean-Pierre Augustin.

<sup>2</sup> Norme hétérosexuelle dominante.

empruntés à la géographie du temps libre (lieux sportifs, plages, espaces publics de loisirs urbains) permettent d'illustrer le propos.

Sans ignorer la complexité des scènes où se jouent de multiples « arrangements des sexes » (Goffman, 1979), le fait d'intégrer la variable sexe/genre dans l'analyse des espaces du temps libre peut ouvrir des perspectives innovantes pour une géographie qui serait à la fois sociale et culturelle. Je montrerai alors comment la géographie du genre peut interroger concrètement les sciences de l'aménagement et de l'urbanisme, notamment lorsqu'il s'agit de penser la ville du XXI<sup>e</sup> siècle.

## 1. Préambule : le corps, le genre et l'espace

Francine Barthe (2010) montre que le corps est l'espace. Silhouettes gigantesques dessinées sur le sol dans le désert péruvien, mains projetées sur les murs de sites préhistoriques, distances mesurées en pouces, pieds et pas, journées de marche : la plupart des représentations de l'étendue, de la distance, de la mobilité se réfèrent explicitement ou implicitement au corps. Le « cœur » de la ville et ses « artères » ne conditionnent-ils pas la « circulation » automobile? Ce sont les mots du corps qui traduisent notre préhension du monde, tandis que la rationalité cartésienne (celle qui impose le système métrique) nous invite à construire la mise à distance du corps par l'esprit et les frontières du corps au monde.

C'est dans sa cellule d'internement, prisonnier d'une camisole, qu'Antonin Arthaud<sup>3</sup> expérimente « l'homme sans organe », à la fois profondément « moi » dans l'instant et poreux au monde qui l'entoure, car libéré de ses membres et de la technologie du rapport au monde qu'ils lui imposent. Donna Haraway (2007) imagine, à l'opposé, le *cyborg* : un « être vivant » amélioré ou complété par des prothèses. Elle nous invite à considérer les prolongements du corps que sont les appareils auditifs, les *pacemakers*, les téléphones mobiles (qui nous relient aux autres) ou les scooters qui nous déplacent. Courant à côté de son chien, elle s'imagine n'être qu'un avec lui dans la foulée commune qui les amène à sauter un obstacle. Ainsi défini, l'espace qui nous préoccupe (le territoire objet de convoitise, la distance à l'être aimé, l'élan d'un pas de danse, la terrible promiscuité des camps) est indissociable du corps qui s'y projette, lui-même indissociable des émotions qu'il ressent et qui le mettent constamment en mouvement.

Une telle géographie du corps permet de changer sensiblement les représentations mesurées et cartographiées du temps libre, telles qu'elles sont souvent présentées dans la géographie du sport et des loisirs, ou les sciences de l'aménagement et de l'urbanisme appliquées au tourisme. Les espaces du temps libre, succédant dans leur « désirabilité » aux territoires de chasse, aux espaces agricoles ou aux mines d'or ou d'argent, s'étendent aussi loin que le désir porte les corps. La mise en concurrence des lieux de résidence et des destinations touristiques sur le marché participent à l'érotisation des déplacements : beaux quartiers, maisons de campagnes, stations de ski, îles, plages, carnivals et fiestas, vie nocturnes des métropoles touristiques, beautés créoles. Ces représentations largement diffusées et partagées par tous fonctionnent de façon itérative dans la hiérarchisation des territoires, exacerbant les tensions entre ceux qui ont la possibilité de partir ou de choisir leur lieu de résidence et ceux qui ne l'ont pas ou peu.

### Le genre

Pris dans sa définition la plus élémentaire de sexe social, il imprime de façon immémoriale (mais infiniment variable selon le temps et les lieux) sa marque sur cette

---

<sup>3</sup> In Deleuze et Guattari, l'Anti Œdipe, 1972.

organisation du « corps/espace ». La société kabyle décrite par Pierre Bourdieu en préambule de « *La domination masculine* » (Bourdieu, 1998) illustre cette construction sociale. Le rapport homme/femme, fondement de la structure sociale méditerranéenne, s'exprime par des métaphores spatiales : haut/bas, dessus/dessous, devant/derrière, droite/gauche, droit/courbe, extérieur/intérieur etc. Jean-François Staszak évoque non sans humour les systèmes d'équivalence espace/genre à travers les best-sellers des années 1990 « *Les hommes viennent de Mars et les hommes de Vénus* » (Gray, 1997) et « *Pourquoi les hommes n'écoutent jamais et les femmes ne savent pas lire les cartes routières* » (Pease, 2001). L'altérité radicale entre hommes et femmes se fonde sur une métaphore spatiale (les planètes Mars et Vénus) pour expliquer une compréhension et une utilisation différente de l'espace. Les différences des hommes et des femmes seraient donc naturelles, cosmogoniques et de plus immémoriales, et expliqueraient une utilisation différente de l'espace « *Chaque jour, l'homme se hasardait hors de sa caverne (...) afin de rapporter de quoi manger à sa femme et ses enfants (...). Pour ce faire, il a développé des capacités d'orientation sur des longues distances (ainsi) que des capacités à tirer pour toucher une cible en mouvement* » (A et B Pease, cité par J.-F. Staszak, 2005). Le succès colossal de ces *self-help books* (destinés aux couples en crise<sup>4</sup>) révèle à la fois la puissance des croyances et la manière dont s'actualise de façon permanente la construction sexuée de l'espace/corps.

Bien évidemment, il ne s'agit pas pour Pierre Bourdieu ou Jean-François Staszak de démontrer la permanence et l'immanence de la construction sexuée, mais d'analyser les mécanismes de naturalisation des associations sexe/corps/espace et la production des croyances qui s'y rattachent « *Les apparences biologiques et les effets bien réels qu'a produit, dans les corps et les cerveaux, un long travail collectif de socialisation du biologique et de biologisation du social se conjuguent pour renverser la relation entre les cause et les effets et faire apparaître une construction sociale naturalisée (les genres en tant qu'habitats sexués) comme le fondement en nature de la division arbitraire qui est au principe et de la réalité et de la représentation de la réalité et qui s'impose parfois à la recherche elle-même* » (Bourdieu, 1998, p.9).

Cette brève problématisation, obligatoirement réductrice dans le format d'un article, permet d'introduire les questions suivantes : comment faire apparaître la construction sociale naturalisée du couple genre/espace en œuvre dans les espaces du temps libre ? Quels en sont les « invariants », mais aussi « *les mécanismes et les institutions historiques qui, au cours de l'histoire, n'ont pas cessé d'arracher ces invariants à l'histoire* » (Bourdieu, 1998, p.10) ?

## 2. Le temps libre et l'espace

Les enquêtes menées dans la plupart des pays européens et d'Amérique du Nord dans la dernière moitié du XX<sup>e</sup> siècle montrent la mutation de la répartition et de l'organisation du temps de travail dans les sociétés développées<sup>5</sup>. L'allongement de l'espérance de vie et la diminution du temps de travail hebdomadaire ont régulièrement creusé l'écart entre le temps de travail et les autres temps de vie, considérés à l'échelle d'une existence : en 1800 45 % du temps de vie était consacré au travail, en 1900 36 % et 12 % en 2000 (soit en valeur absolue 7 ans de travail sur 78 ans dans la vie d'un homme et 85 dans la vie d'une femme n'ayant pas connu d'arrêt de travail dans sa vie professionnelle). Les enquêtes INSEE sur le temps de vie mettaient ainsi le temps de travail (y compris le temps consacré aux études et à la formation) en quatrième position derrière le temps physiologique, le temps domestique et le temps libre.

---

<sup>4</sup> Discours qui s'inscrit aux Etats-Unis dans le retour de bâton (*backlash*) contre les femmes et le féminisme des années 1990 (Faludi, 1991).

<sup>5</sup> En France, enquêtes CREDOC (2004, 2008), et Mermet G. *Francoscopie* 1996, Guillaume M. *L'état de la France 96-97*, cités par Augustin et Gillet, 2000).

Le temps libre représentait en 2000 une moyenne de 4h10 par jour pour les femmes et 4h48 pour les hommes, toutes générations confondues (Insee, 1999).

Ces modifications des temps de vie ont été progressives et touchent toutes les catégories de la population, même s'il existe des écarts sensibles entre pays (Nord vs Sud, Amérique du Nord et Japon vs Europe et France) et entre catégories de la population (âge, sexe, catégories socioprofessionnelles).

Cette « boîte du temps » qui s'est ouverte progressivement au XX<sup>e</sup> siècle a de multiples conséquences dont une en particulier intéresse les géographes : le temps libre, c'est de la consommation d'espace. Le développement sans précédent du temps libre est contemporain d'autres mutations d'une société mondialisée dont les caractéristiques sont éminemment spatiales qui feraient « *passer l'avantage à l'espace* » (Lussault, 2007) dans l'analyse des sociétés modernes. La civilisation des loisirs correspond en effet à une autre caractéristique de la société postmoderne, celle qui constate l'évolution d'une « *société (...) qui donnait une cohésion aux espaces et assignait à chacun son statut et son rôle en dictant ses comportements et ses croyances (vers) une société (...) qui amène l'individu à chercher dans des groupes et des lieux divers un sens à son existence* » (Augustin, 1998, p.12). Les loisirs font partie de ces pratiques qui sont à l'œuvre dans les processus d'« invention de soi » (Kaufmann, 2004) : l'individualisation demandant un travail permanent de construction de sens, l'individu nomade serait poussé à rechercher les situations émotionnelles variées nécessaires à la réalisation de soi. Le développement des mobilités ne s'arrête donc pas, loin s'en faut, à l'accès au travail et aux ressources vitales, il concerne maintenant tout autant, sinon plus, l'accès aux loisirs.

Il faut bien sûr insister sur l'inégal accès à ces nouvelles ressources spatiales : l'augmentation générale de la consommation de loisirs (multipliée en France par 5 entre 1960 et 2000, soit 17 % du budget global des français, équivalente à celui de l'alimentation et du logement) reflète fortement les inégalités (30 % de français ne partent jamais en vacances, moins de 10 % partent en vacances à l'étranger et aux sports d'hiver). Le temps libre et les nouveaux espaces qu'il ouvre peuvent donc être considérés comme de nouveaux « biens » dont la répartition fonde les régimes de relations entre les humains (Latour, 2004). Ils illustrent une « lutte des place » suffisamment importante pour qu'ait été mise en place, dans les sociétés démocratiques européennes, une intervention publique visant à répartir un accès aux espaces du temps libre pour le plus grand nombre d'une part (en France depuis 1936, les congés payés et le début du tourisme social...), la distribution des ressources et des profits de l'économie du temps libre dans un souci d'égalité spatiale d'autre part (dès 1970, avant les lois de décentralisation avec les premiers contrats de pays par exemple).

Dès 1975 Roger Sue, dans son ouvrage « Temps libre et ordre social » avait probablement raison d'insister sur le paradoxe qui consiste à focaliser le discours social sur la question du travail. Depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, l'inversion des temps sociaux (temps libre vs travail) a eu de plus des conséquences majeures sur l'économie : la mutation des villes industrielles en métropoles culturelles, l'économie créative, le tourisme international, les cultures de masse deviennent les moteurs de l'économie mondiale, entraînant une hyperréalisation des espaces au profit de l'économie des loisirs portée par les classes riches des pays du Nord (Lussault, 2007, Florida 2005, Crozat 2007).

### 3. Genre et histoire du temps libre

Les utopies socialistes du XIX<sup>e</sup> siècle sont fondatrices du temps libre : il s'agissait d'arracher le prolétariat à la misère (en augmentant les salaires) et à l'esclavage (en diminuant le temps d'aliénation au travail). Cependant la réduction du temps de travail ne va pas de soi. Les travaux réalisés par l'historienne Françoise Têtard à partir de comptes rendus de débats

parlementaires entre 1900 et 1936 relatent les arguments de la dispute (Têtard, 2007). Lorsque les syndicats ouvriers réclament la réduction du temps de travail, la droite parlementaire, s'appuyant sur des rapports de police, montre l'effet négatif du temps libre sur le comportement des ouvriers. L'oisiveté étant mère de tous les vices, la réduction du temps de travail entraînerait les hommes au bistro et les jeunes dans la rue : débauche et violence sociale.

Face à ces arguments les députés de la gauche plaident l'intérêt du temps libéré sur le registre de l'amélioration de la productivité, liée à l'élévation du niveau d'instruction et au développement de l'hygiène et de la santé. Les activités sportives et de plein air se développent dans ce contexte. On aime à rappeler à cette époque, dans les débats parlementaires, que des ouvriers épuisés par le travail et rongés par l'alcoolisme font généralement de piètres soldats, argument qui fait l'unanimité dans la compétition qui oppose les pays européens après la guerre de 1914-1918,

Le temps libre, conquis par des luttes ouvrières conduites par des hommes et ratifié par des parlements masculins, s'exprime généralement au neutre : il s'agit de canaliser la violence des « classes dangereuses » dans des activités hygiéniques et instructives. Cela ne concerne pas ou peu les femmes au foyer, pour lesquelles le raisonnement est inverse. Le temps de vie des femmes étant entièrement occupé par les tâches domestiques, le travail apparaît pour les partis de gauche comme une libération en soi pour la « classe des femmes », lui permettant d'apparaître comme un nouvel acteur social sans que soit remise en cause l'inégalité restée constante du travail domestique. Le débat pour ou contre le travail des femmes se joue donc sur la capacité des femmes à concilier vie professionnelle et occupations domestiques (cf. les discussions sur le travail de nuit des femmes) et sur les services et équipements qui peuvent leur permettre d'être déchargées partiellement des ces occupations (écoles, crèches et garderies, colonies de vacances, puis électroménager et équipements domestiques). L'instruction spécifique menée dans les écoles de filles se justifie alors par le fait d'améliorer leurs performances de mère : capacité d'éduquer les enfants et d'améliorer l'hygiène et le confort de leur foyer, garant du repos et de la tranquillité du mari.

Les luttes féministes, souvent conduites par les premières salariées de l'éducation et du travail social, et le modèle communiste d'émancipation de la femme ouvrière ouvrent cependant des brèches dans ces compromis masculins. Le scoutisme féminin, les auberges de jeunesse et bientôt l'arrivée en masse des femmes dans les compétitions olympiques (sous l'influence des pays du bloc communiste après la 2<sup>e</sup> guerre mondiale [Augustin 2005]) participent à changer l'image de la femme et en particulier son image corporelle.

Ces mutations des rôles de genre, sensibles dans l'évolution de la représentation du corps des femmes, sont perceptibles dans l'accès des femmes aux espaces du temps libre : plages, rues commerçantes, terrains de sport, fêtes. La manière dont les femmes plébiscitent certains espaces plus que d'autres indique cependant que la lutte des places entre hommes et femmes continue dans un contexte de domination masculine. Ainsi peut-on interpréter les choix féminins des espaces de temps libre en fonction de leur plus ou moins grande crainte des hommes dominants: préférence pour les espaces clos spécialisés (salles, maisons, commerces) ou pour les espaces ouverts offrant une grande visibilité, garante de sécurité (Coutras 1996, Denèfle 2008, Di Méo 2011).

#### 4. Espaces genrés du temps libre

J'utilise le terme d'espace genré, dans le sens d' « espace ayant été genré par l'usage », en proposant l'idée qu'il existe autant d'espaces genrés qu'il existe de variations des cultures féminines et masculines dans le monde. Le constat que la domination masculine et l'arrangement des sexes qui en résulte influence profondément les structures sociales invite

cependant, dans un premier temps, à privilégier une démarche constructiviste, que je modulerai par la suite.

Posons l'hypothèse qu'il existe quatre principes à l'œuvre dans la construction genrée de l'espace<sup>6</sup>. Le premier, le tri, sépare les sexes dans des lieux distincts. Le deuxième la domination masculine, hiérarchise les sexes et les lieux où ils sont séparés. Le troisième, la naturalisation des différences sexuées, attribue aux différences biologiques entre hommes et femmes les raisons de cette séparation dans des activités et des lieux distincts. La quatrième, l'injonction à l'hétéronormativité, établit comme norme qu'il n'y a pas de place pour les hommes dans des lieux et des activités dominées par les femmes, ni pour les femmes dans des lieux et activités dominées par les hommes ; les anomalies à cette règle revêtent un caractère remarquable ou exceptionnel, possiblement lié à l'« orientation sexuelle ».

Chacun de ces mécanismes peut être considéré de façon autonome mais aussi interagir ou se combiner avec les autres. Par exemple l'hétéronormativité prépare la séparation et le tri des sexes dans des rôles et des lieux distincts ; la naturalisation des rôles sexués est une activité de discours (scientifique, religieux, artistique...) qui justifie la différence des sexes et la domination masculine par la différence biologique. La domination masculine s'exprime par le sexisme et l'homophobie, activités qui trient les hommes et les femmes d'une part, les hommes entre eux d'autre part et construit les normes hétérosexuelles dominantes etc.

Prenons comme premier exemple, dans le champ du temps libre, le sport dit « olympique », c'est-à-dire organisé selon des règles acceptées universellement qui permettent la compétition des équipes ou des athlètes entre eux. Le sport trie et sépare les sexes dans des activités et/ou des compétitions distinctes<sup>7</sup>. Il confirme la supériorité physique des hommes, fonde cette supériorité sur la nature biologique des hommes et des femmes, modélise le masculin sur les valeurs viriles et accessoirement le féminin sur la grâce et la beauté (gymnastique, patinage).

Renversons les causes et les effets à partir d'une application spatiale : peut-on peut poser l'hypothèse que les stades sont conçus pour trier les sexes, affirmer la supériorité des hommes, naturaliser les différences sexuées, modéliser le masculin ? Dans ce cas, les stades seraient donc non seulement des espaces genrés (effectivement on y trouve très majoritairement des hommes) mais aussi des espaces qui produisent des normes de genre. Les stades et autres équipements sportifs n'auraient pas alors pour simple fonction de maximaliser les interactions sociales (Claval, 1995) en offrant à chacun la possibilité d'accéder aux pratiques sportives de son choix mais une efficacité centrale en tant qu'espaces genrés non mixtes, alternatifs aux espaces de mixité qui tendent à se développer dans d'autres espaces publics tels que les entreprises, l'école ou les rues des métropoles urbaines.

Prenons comme second exemple le sport dans d'autres espaces du temps libre hors équipement. A des pratiques sportives organisées, fédérées dans des organisations telles que le mouvement olympique, auraient tendance à succéder d'autres pratiques plus individualisées, moins soumises aux règles de la compétition, correspondant à des modes de vie d'un individu « postmoderne » et associant aux objectifs de santé le désir de se rapprocher de la nature (Augustin, 1996). L'idée *New Age* du rapprochement du corps humain et de la nature se fait sur fond d'urbanisation et de montée en puissance de la conscience écologique, dans un contexte démocratique. La nature devient ainsi un nouveau marché pour les loisirs, participant à la requalification d'« espaces naturels » (autrefois semi-désertiques ou agricoles) en espaces du temps libre. Qu'en est-il si on interroge à la lumière du genre ces espaces de loisirs (mer, montagne, rivières) et la démocratisation de leurs accès par des activités comme

---

<sup>6</sup> Guillaumin (1992), Butler (1996), Bourdieu (1998), Welzer-Lang (2004), Bourcier (2006), Delphy (2008).

<sup>7</sup> Pour les Jeux olympiques, la seule exception notable est l'équitation.

le surf, le trekking en haute montagne, le canyoning ? N'illustrent-ils pas, à quelques exceptions près, de nouveaux savoir-faire masculins ? Dans ces conditions les espaces sportifs du temps libre ne seraient-ils pas de nouveaux espaces de conquêtes masculines ? De nouveaux territoires emblématiques où peut se redéployer la « masculinité comme noblesse ? » (Bourdieu, 1998) ?

Cependant il faut examiner aussi les mécanismes et institutions historiques qui ont tenté d'arracher ces invariants à l'histoire et s'appuient sur des concepts : la mixité qui questionne le tri et la séparation des sexes, l'égalité et la parité qui mettent en lumière et contestent la domination masculine, le genre (rapport social de sexe) qui discute la naturalité des différences et l'hétéronorme. Ainsi pour le sport : l'entrée des femmes dans le marché du travail salarié s'accélère pendant la deuxième guerre mondiale. L'image bourgeoise de la « garçonne », puis de la sportive s'incruste dans les représentations par le biais de la littérature, de la presse, de la mode, du cinéma. Elle se confond avec les revendications portées par les premiers mouvements féministes d'une part, l'aspiration à l'égalité démocratique d'autre part. Le scoutisme, les auberges de jeunesse, les mouvements de jeunesse font la promotion des loisirs des jeunes filles. L'olympisme prend le virage du sport féminin dans les années 1930, qui devient après la guerre un enjeu dans la compétition qui oppose l'Est et l'Ouest (le sport féminin comme vitrine de l'égalité socialiste). La mixité scolaire propose un espace utopique de coéducation filles-garçons sur une base égalitaire, incluant les pratiques sportives. Les mouvements féministes pour le « droit à disposer librement de son corps » et les luttes contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle inscrivent dans la loi la discussion de l'ordre patriarcal et de la norme hétérosexuelle dominante. Toutes ces tendances historiques – ici résumées à l'extrême – complexifient les enjeux de genre sur les espaces du temps libre, soit en les masquant par la survalorisation des minorités actives (les femmes athlètes par exemple), soit en les annulant sur des espaces utopiques de mixité hommes femmes.

Voyons à présent comment ces tendances s'inscrivent sur des espaces du temps libre.

## 5. Un espace du temps libre : la plage

La plage se confond avec l'histoire du temps libre : de la riviera fréquentée par les aristocrates du XIX<sup>ème</sup> siècle à la révolution des « congés payés », la plage a connu d'innombrables investissements humains, au point d'en faire un « objet géographique » total : littoral, érosion, climat, végétation, environnement, pollution, paysage mais aussi loisirs, aménagement, économie touristique, urbanisation, mode de vie. Mon propos n'est pas aujourd'hui de rajouter quoi que ce soit à une littérature géographique abondante sur ce sujet, mais de proposer une analyse de la plage comme espace genré en prenant comme exemples deux phénomènes contemporains d'investissement du littoral aquitain (France).

### a. Genre et territoires du surf en Aquitaine

Jouer avec les vagues est vieux comme le monde, glisser sur elles avec une planche de bois (*alaia*) est une pratique hawaïenne décrite par le capitaine Cook dès 1788<sup>8</sup>. La réintroduction de cette pratique par un champion olympique de natation hawaïen dans les années 1920, sa diffusion restreinte dans le monde (Australie, Californie) précède sa formidable expansion dans la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. La révolution technologique de la fibre de verre puis celle de la mousse plastique facilitent et démocratisent la pratique du

---

<sup>8</sup> Verlomme, 1976, Young, 1990, Rebeix, 1993, Pearce, 1993, in J.-P. Augustin, 1995.

surf, qui correspond, aux dires des sociologues, à une évolution de pratiques socio-sportives plus individualistes et proches de la nature.

En Aquitaine le phénomène observé par Jean-Pierre Augustin trouve une résonance importante dès les années 1960 autour de « spots », bientôt repérés par les *surfers* dans les circuits internationaux (Biarritz, Hossegor, Lacanau). L'information se propage d'abord de bouche à oreille, puis par les revues et guides touristiques spécialisés. Des événements sportifs (Lacanau pro, Quicksilver pro à Hossegor) viennent concrétiser l'ancrage du surf et participent à la publicisation et l'institutionnalisation du surf. La diversification des pratiques de glisse (*bodyboard*, kayak de mer, *kitesurf*<sup>9</sup>) et leur démocratisation (location de matériel, écoles) sont, depuis les années 1970, un atout majeur de la côte Aquitaine. L'impact sur l'économie du tourisme se double en effet d'une forte valeur ajoutée sur l'immobilier des villes côtières et des stations balnéaires, mais aussi d'un développement d'industries innovantes liées directement ou indirectement à la pratique du surf (matériel sportif, lignes de vêtements, industries liées aux matériaux composites).

La pratique du surf est essentiellement masculine. Le récit de ses origines se réfère à une organisation hiérarchique traditionnelle hawaïenne dont les femmes sont par principe exclues. La diffusion des pratiques de glisse sur de nouveaux espaces du temps libre dans le monde est également un fait majoritairement masculin, même si assez tôt certaines femmes revendiquent le droit de partager ces pratiques. Le fait que la mode du surf soit un phénomène relativement récent (par comparaison, par exemple, avec la pratique du foot, du tennis ou du rugby) pourrait indiquer une évolution des pratiques marquées par la tendance à l'égalité femmes hommes et à la mixité de genre. Dans les faits, le surf reproduit les structures anciennes de ségrégation des sexes et de domination.

Plusieurs séries d'observations réalisées sur les plages de Capbreton, Hossegor, Lacanau et Biarritz (Aquitaine, France) en juillet 2009, août 2010 et août 2011 (17 journées de comptage) donnent une proportion de 82 % de surfeurs « identifiés comme hommes »<sup>10</sup> sur les planches. Les pratiques de surf en école sont mixtes, la présence des femmes sur les planches tend à progresser, les innovations dans les pratiques les plus athlétiques (*kite-surf*) sont exclusivement masculines. La pratique du surf par les filles est difficile sur les spots les plus fréquentés, où elles se plaignent du manque de fair-play des garçons lorsqu'il y a compétition pour une vague<sup>11</sup>. Des tronçons de plage se spécialisent. Les plages centrales de Capbreton, fin juillet 2010, lors d'une succession de belles vagues pendant plusieurs jours, sont occupées par 100 % d'hommes, tandis que la plage des blockhaus connaît une plus grande fréquentation de filles (30%) due à la présence d'écoles de surf dans cet endroit protégé. Depuis 2007 un tronçon de plage est réservée à Lacanau à la pratique du *kite-surf*), marquant un territoire de pratique uniquement masculine. Comme pour d'autres pratiques de glisse urbaine (roller, skate, bmx [(vélo acrobatique)], Raibaud 2011), la présence des filles sur la plage illustre un spectacle sportif qui donne à voir la masculinité comme noblesse et reproduit l'ensemble des opérations qui perpétuent l'organisation traditionnelle des sexes sur l'espace.

## b. La plage du Porge

---

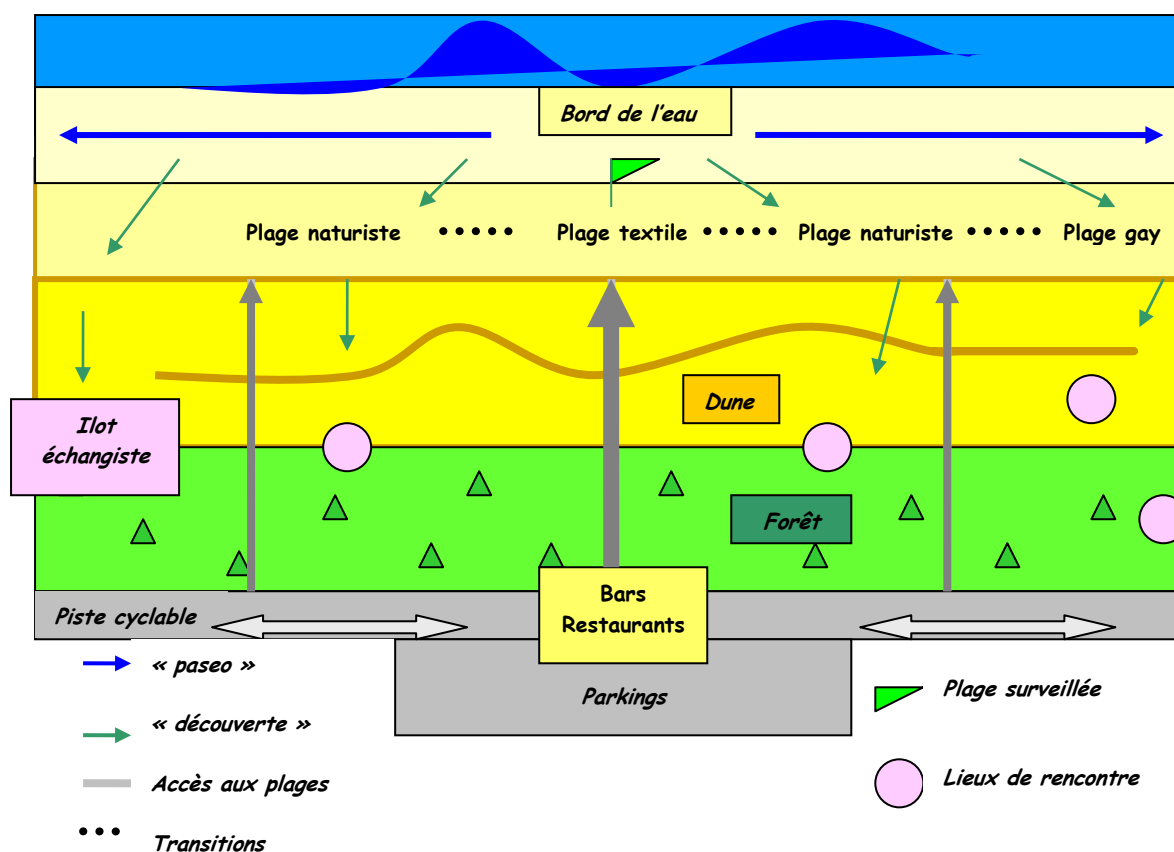
<sup>9</sup> *Bodyboard* : planche légère sur laquelle on glisse en position couchée ou à genou. *Kite-surf* : planche de surf tractée par une voile parachute.

<sup>10</sup> Le comptage peut-il être biaisé par le regard de l'observateur, de sexe masculin ? On peut admettre une marge d'erreur, mais elle est probablement identique pour les deux sexes.

<sup>11</sup> Marie L., entretien du 2 juin 2010.

La plage du Porge sur la côte Atlantique est une immense plage sauvage, faiblement urbanisée dans un site protégé, dont l'accès est facilité par la présence de parkings, d'une piste cyclable goudronnée parallèle à l'océan et de nombreux chemins aménagés qui traversent le cordon de dune. L'accès central où se trouvent les quelques commerces (cafés, restaurants, articles de plage) donne sur la plage surveillée dite « textile » (non naturiste), familiale et mixte. De chaque côté l'usage tend à organiser de façon discrète des espaces repérés dans les guides et revues spécialisées : naturisme, plages gays, zones échangistes. Plusieurs éléments facilitent cette organisation. Le premier est l'aspect rectiligne de la côte Aquitaine, favorisant en bord de mer une déambulation que j'ai nommée *paseo* par analogie avec les promenades de soirée dans les villes espagnoles. Le *paseo* peut être le support d'une activité discrète de voyeurisme/exhibitionnisme dont les règles ont été décrites (Urbain 1995, Kaufmann, 1997). Il permet la circulation des individus leur permettant de repérer les espaces (textiles, naturistes, gays...) d'un point de vue extérieur avant d'oser une bifurcation de type « découverte ». Le deuxième est un cordon de dunes permettant une installation plus discrète que sur le rivage. Le troisième est la présence d'une forêt assez dense (pins maritimes et buissons) où peuvent s'aménager des caches pour les rencontres. A cette organisation topologique en profondeur qui permet la graduation des conduites érotiques répond une organisation conventionnelle horizontale régie par l'usage et autorisant les transitions. De même que l'installation textile en zone naturiste ne dérange pas, la présence hétéro en zone gay est acceptée. Cependant l'installation dans la dune ou en forêt peut être considérée comme une affirmation et appeler la « drague ». Dans tous les cas il s'agit d'une économie des conventions n'impliquant pas d'obligation ni de rapport a priori violent ou forcé (Y. Raibaud, 2007).

Figure n° 2 La Plage de P. (Gironde) sur la côte Aquitaine.



Cette organisation de l'espace favorisée par la faible densité de population montre d'une part une division faible entre espaces masculins et féminins et l'aspect poreux des espaces hétéronormatifs et non hétéronormatifs. Seule la plage surveillée est « textile », c'est-à-dire qu'on y cache les organes sexuels qui marquent les différences biologiques entre sexe<sup>12</sup>. L'érotisme n'est pas uniquement virtuel ou fantasmé, il se nourrit des espaces de liberté qu'une minorité occupe aux alentours et qui sont potentiellement accessibles à tous. L'expérience possible de la plupart des sexualités fait de cette plage un lieu d'interrogation de l'identité sexuelle pour chaque individu.

Ces deux exemples s'appuient sur des espaces de loisirs identiques (les plages sauvages de la côte aquitaine). Ce ne sont pas la géomorphologie ni le climat (les observations sont faites en période estivale) qui servent de support à la variation des usages. La comparaison de deux modèles, si elle venait à être approfondie, montrerait certainement des espaces non mixtes féminins sur les plages de surf (par exemple des spectatrices) et probablement aussi des espaces mixtes. Mais peut-être faudrait-il plutôt observer la valorisation de la culture de glisse, fortement médiatisée dans la promotion et les projets d'aménagement de la côte aquitaine ? Sur quel modèle féminin symétrique s'appuie cette promotion (le shopping, la balnéothérapie) ? C'est bien l'énoncé d'un discours institutionnel sur le corps et le genre qui prévaut dans un cas (les stations et espaces du surf), étrangement muet dès qu'il s'agit d'espaces où sexes et genre s'organisent sans principe d'organisation préalable. On observera que la pression économique faible qui s'opère sur l'espace protégé de la plage de P. est plutôt favorable à des « lieux qui assouplissent la norme ». Ceux-ci

<sup>12</sup> Ce qui contribue à souligner les différences de sexe par un travestissement symbolique hétéronormatif.

deviennent, de ce fait, des lieux mixtes sur lesquels la domination masculine peine à se déployer. Les cultures du corps qui se donnent en spectacle sur ces deux idéaux-types d'espace sont inégalement structurées par le genre : dans un cas une polarisation forte sur un corps masculin performant, augmenté d'une prothèse déjà fortement chargée de sens (la planche), qui maîtrise la vague au risque de la chute, de l'accident, voire de la noyade<sup>13</sup>. Dans un autre une variation extrême des stéréotypes masculins et féminins qui tendent à dissoudre les stéréotypes de sexes au profit d'identités corporelles multiples.

#### 6. Skates parcs et cités stades (*citystades*)

Un autre travail sur des espaces aménagés du temps libre dans l'agglomération de Bordeaux (2007, puis 2011) montre l'apparition d'une nouvelle génération d'équipements sportifs d'accès libre. Il s'agit, au dire des concepteurs, des élus locaux et des responsables de ces équipements, de favoriser l'accès aux pratiques sportives pour des jeunes qui ne sont pas inscrits dans des clubs et ne fréquentent donc pas les équipements sportifs municipaux. Des pratiques nouvelles comme le skate, le roller, le bmx sont apparues dans les villes, portées par des modes internationales largement médiatisées. Ces pratiques qui utilisent d'une façon détournée les espaces publics et le mobilier urbain sont parfois considérées comme une nuisance, ce qui nécessite, parfois à la demande des jeunes eux-mêmes, des équipements spécifiques pour encadrer ces pratiques.

##### a. Les skate-parc de G.

###### *Les skates parcs de G.*

*G. est une commune de la périphérie de Bordeaux marquée par des taux supérieurs à la moyenne en terme d'habitat social, chômage des jeunes, familles monoparentales, population étrangère. Ce n'est cependant pas une commune très marquée par la violence des jeunes et l'insécurité. On peut penser que cela est du au fait que les municipalités successives ont mis en place depuis des années des politiques d'animation et de prévention. L'idée qu'il convient de canaliser la violence des jeunes vers des activités positives est le credo de la mairie et des professionnel.les.*

*La création de skates parcs et de cités stades d'accès libre répond à ce souci et est plébiscité par les jeunes. L'étude des skates parcs de G. (quels que soient les quartiers) montrent qu'ils sont fréquentés presque exclusivement par des garçons. Les femmes contournent largement ce lieu, certaines jeunes filles y viennent avec leur copain attiré ou entre copines proches de la bande des garçons pour les regarder. Les filles qui pratiquent le skate (5%) sont bien acceptées car elles sont en général performantes et qu'elles ont adopté les tenues et les comportements des garçons. Draguer les filles qui sont assises sur les murets est mal vu car elles ne viennent en général que si elles sont déjà avec un garçon (celles qui viennent seules sont censées « chercher l'aventure »).*

*Les garçons ne portent aucune protection et se défient, au risque de la chute et de la blessure. Les garçons maladroits ou peu sportifs qui ne peuvent pas montrer des signes extérieurs de virilité évitent le lieu, plus encore que les filles. Dans un des*

<sup>13</sup> Quelques dizaines de morts par an, notamment en *kite-surf* ou les chutes peuvent être fatales.

*skates parcs de la ville, une piste junior a été construite pour les petits. Les mamans y emmènent leurs petits garçons le mercredi et le dimanche après-midi, montrant bien que ces nouvelles pratiques ont été intégrées dans la formation des garçons, au même titre que les sports collectifs ou les arts martiaux. Enfin dans certains quartiers de G., les skates parcs sont un lieu de rencontre nocturne entre dealers et jeunes consommateurs de drogues. (Y. Raibaud, 2007)*

Les skates parcs de G. sont donc des lieux masculins. Plutôt anxiogènes pour les femmes en général, ils peuvent être également érotiques à certaines heures pour les filles qui connaissent les garçons. L'attention des garçons se porte en effet moins sur les filles que sur la compétition qui les oppose. Le souci de contrôle social, caractéristique des politiques publiques urbaines, partant du diagnostic d'anomie des jeunes dans la ville, socialise les jeunes garçons de façon préventive dans la construction d'un cadre masculin hétéronormatif. On peut imaginer que ce cadre est fait pour être compatible avec les autres modes de régulation institutionnelle dans la ville (éducation, police, santé, travail/chômage).

La recherche en cours<sup>14</sup> vérifie la régularité de ces phénomènes sur un espace plus large, bien que les chiffres collectés ça et là montrent déjà le côté implacable de la statistique (100 % de garçons sur les cités stades, 90 % de garçons sur les skates parcs observés sur la Communauté urbaine de Bordeaux). Nous sommes bien en face d'un phénomène important qu'il convient de mesurer avec soin. On trouvera en vain dans l'aménagement des espaces publics urbains des lieux conçus symétriquement pour les femmes les invitant à se défouler, à « s'éclater » entre elles. Les aménagements prévus pour elles sont le plus souvent pensés pour les mères de famille (jardins publics, parcs pour enfants, Raibaud 2007). Le corps de femme qui investit la ville est de façon implicite pensé comme vulnérable (Lieber, 2008), surtout lorsqu'il exprime la sexualité (ce qui lui est pourtant spécifiquement recommandé par les stéréotypes en usage, notamment dans les villes occidentales). Il est moins vulnérable s'il est précédé d'un ventre rond ou d'une poussette. Ce constat qui interroge corps et genre dans la ville invite à considérer les « innovations » que sont les skates parcs et les équipements sportifs d'accès libre comme des lieux à la fois construits par le genre et les plus traditionnels qui soient.

## Conclusion

Membre d'un comité de lecture d'une revue de géographie, je constate l'augmentation régulière de publications et de recherches portant sur la géographie du sport, du tourisme sportif, des loisirs. La plupart portent sur des sports et des loisirs pratiqués majoritairement par des hommes. On peut observer que ces recherches n'interrogent la « variable genre » que lorsqu'il s'agit d'une activité féminine (l'exception). La neutralité du sujet est souvent justifiée (lorsqu'on y pense) par la présence d'une minorité de femmes sur les terrains masculins, ce qui évite de questionner une réelle mixité des pratiques<sup>15</sup>.

L'hypothèse que le sport et les activités de loisirs sportifs ont un rapport avec une organisation masculine et hétéronormative du temps libre et des espaces qui lui sont consacrés n'est donc pas anodine.

<sup>14</sup> <http://www.cnrs.fr/inshs/recherche/loisirs-jeunes.htm>

<sup>15</sup> A moins que les femmes soient utilisées, comme c'est le cas dans le surf professionnel, pour l'image « sexy » qu'elles peuvent apporter sur les circuits.

D'une part ces activités consacrent la suprématie des hommes sur les espaces par la désignation de nouveaux « champions » auxquels les autres hommes, et en particulier les jeunes garçons, peuvent s'identifier. Aux modèles conquérants de l'explorateur, du cow-boy, du soldat ou du colonisateur succèdent de nouvelles représentations de héros, navigateurs solitaires, escaladeurs de building, spéléologues, parapentistes ou skieurs de l'extrême : femmes et hommes peu virils s'abstenir.

D'autre part ces activités recyclent les modèles standards de la masculinité et les représentations corporelles qui leurs sont attachés dans de nouvelles épreuves, dans lesquelles on retrouve la compétition, l'agressivité, le refoulement des émotions, la loyauté au groupe et la mise à distance du moi, comme marqueurs de la « masculinité hégémonique » telle qu'elle a pu être définie par Raewyn Connel (Connel, 1995). Ces modèles qui s'impriment sur les nouveaux espaces de loisirs sont indissociables de l'instrumentalisation de ceux-ci, en continuité d'autres espaces où les hommes dominants font régner leur loi.

Si parfois on arrive à montrer que l'activité humaine qui se déploie sur les espaces du temps libre est mixte (comme c'est le cas pour certaines pratiques de la montagne, le taï-chi, la randonnée, la plage), il est possible dans ce cas d'oublier la variable genre. Cela n'empêche pas que les situations décrites soient porteuses de significations en rapport avec le sexe et le genre, comme le montre l'exemple de la plage de P. Dans tous les autres cas l'oubli de la variable genre peut apparaître comme « une faute professionnelle » (ce que proposent Laufer, Marry, Maruani concernant la sociologie du travail). On peut soupçonner que l'oubli du genre, dans des recherches sur des territoires où se déploient exclusivement des jeunes hommes de sexe masculin, participe alors de l'occultation générale de problématiques qui dérangent un ordre établi, masculin et hétéronormatif, présents dans tous les lieux de pouvoir et de décision et souvent bien représentés dans les lieux de la recherche universitaire.

### Bibliographie

- Augustin J.-P., (1995), *Sport, Géographie et Aménagement*, Nathan, Paris.
- Augustin J.-P., Latouche D., (1998), *Lieux culturels et contextes de ville*, MSHA, Pessac.
- Augustin J.-P., Gillon P., (2004), *L'Olympisme. Bilan et enjeux politiques*, Armand Colin, Paris.
- Augustin J.-P., Gillet J.-C., (2000), *L'animation professionnelle : histoire, acteurs, enjeux*, L'Harmattan coll. Débats Jeunesse, Paris.
- Barthe F., (2011), Document d'habilitation à diriger des recherches, à paraître.
- Barthe F. et Hancock C. (2005), Le genre, constructions spatiales et culturelles, *Revue Géographie et cultures* n°54.
- Bourdieu P., (1998), *la domination masculine*, Paris, Seuil.
- Claval P., (1995), *La Géographie culturelle*, Nathan, Paris
- Connel R., (1995), *Masculinities*, Allen & Unwin, Sidney.
- Crozat D., (2008), Scène, musique et espaces hyper réels, *Géocarrefour*, n°83-1, p. 15-23.
- Coutras J., (1996) *Crise urbaine et espaces sexués*, Armand Colin, Paris.
- Deleuze G., Guattari F., (1972), *L'Anti-Oedipe*, éd. de Minuit, Paris.
- Denèfle S., (2008), (dir.), *Utopies féministes et expérimentations urbaines*, Presses Universitaires, Rennes.
- Di Méo G., (2011), *Les murs invisibles. Genre et géographie sociale*, Armand Colin, Paris.
- Dumazedier J., (1962), *Vers une civilisation du loisir ?* Seuil, Paris.
- Florida R., (2005), *Cities and the Creative Class*, Routledge, Londres/New-York.
- Faludi, S., (1993 [1992]), *Backlash, la guerre froide contre les femmes*, éd. des femmes, Paris.
- Goffmann E. (2002 [1979]), *L'arrangement des sexes*, La Dispute, Paris.
- Haraway D., (2007), *Manifeste Cyborg et autres essais*, Exils éditeurs, Paris.
- Kaufmann J.-C., (2004), *L'invention de soi*, Armand Colin, Paris.
- Latour B., (1991), *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, La Découverte, Paris.
- Laufer J., Marry C., Maruani M., (2001), (dir.), *Masculin-Féminin, questions pour les sciences de l'homme*, PUF, Paris.
- Marylène Lieber, (2008), *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Presses de Sciences Po, coll. « Fait politique », Paris.

- Lussault M., (2007), *L'Homme spatial*, Le Seuil, Paris.
- Raibaud Y., (2005), Des lieux construits par le genre, les équipements des musiques amplifiées, in revue *Géographie et cultures* n° 54, p.53-70.
- Raibaud Y. (2007), Genre et loisirs des jeunes », in *Empan* n°65, p. 67-74.
- Raibaud Y., (2011), Géographie de l'homophobie, [http://www.cafe-geo.net/article.php3?id\\_article=2319](http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=2319)
- Raibaud Y. (2011), *Géographie socioculturelle*, Logiques Sociales, L'Harmattan, Paris
- Retailé D., (1997), *Le Monde du géographe*, Presse des sciences du politique, Paris.
- Staszack J.F., (2005), Vos problèmes de couple expliqués par la géographie, in revue *Géographie et cultures* n°54, p. 11 à 29.
- Sue R., (1995), *Temps libre et ordre social*, PUF, Paris.
- Têtard F., (2007), *Cahiers d'histoire, n°2, le Ministère du temps libre, 1981-1983*, INJEP, Paris.
- Urbain .J.D., (1995), *Sur la plage. Mœurs et coutumes balnéaire*, Payot, Paris